

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 306S-CE-2248

concernant le projet de création d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en criminologie clinique

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent sixième réunion (spéciale) tenue le lundi 5 novembre 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées en criminologie clinique;

ATTENDU les extraits 905, 906, 907, 908, 909 et 910 du procès-verbal de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie adoptant les descriptifs des cours;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-unième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 81-SCE-199 de la sous-commission des études du 2 octobre 2012;

ATTENDU les commentaires des membres de la commission des études sur le projet de programme présenté à la réunion tenue le 18 octobre 2012;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Sinclair,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en criminologie clinique;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au DESS en criminologie clinique à compter du trimestre d'automne 2013, selon un régime d'admission à temps complet, aux trimestres d'automne seulement;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la création de l'unité de gestion du programme de deuxième cycle en criminologie clinique et d'y rattacher ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général